

même inspection attentives. Les résultats justifieront toute dépense que le Gouvernement pourra y faire.

(Le crédit est adopté.)

Mines.—Appointments, \$571,085; dépenses casuelles, \$6,700.

M. QUINN: Quelle que soit notre hâte d'adopter ces crédits, monsieur le président, il importe que nous sachions ce que nous discutons. Où trouve-t-on cet article?

M. le PRESIDENT: A la page 9, et les détails sont indiqués à la page 91.

M. QUINN: Merci.

(Le crédit est adopté.)

Subvention à l'Imperial Institute, \$12,849.

M. GARLAND (Bow River): Le ministre voudra-t-il nous expliquer les fonctions de cette institution?

L'hon. M. STEWART: C'est la contribution ordinaire à l'Imperial Institute, dont tous les gouvernements de l'empire acquittent l'entretien. Les objets exposés sont à Londres, Angleterre. A la conférence économique impériale, les délégués ont adopté une résolution par laquelle ils pourvoient à la réorganisation de l'Imperial Institute et à sa fusion avec le bureau des ressources minérales de l'empire. Ils décidèrent aussi de ne plus maintenir les galeries d'exposition de l'Imperial Institute et, par conséquent, les frais d'administration de ces deux corps subirent une grande diminution. On estime à £39,000 par année le coût de l'entretien de l'institut réorganisé sur la base mentionnée. De ce montant, £14,000 seront fournis par une donation, des rentes, des droits et la location d'une partie de l'immeuble, ce qui laisse £25,000, somme que doivent fournir annuellement tous les gouvernements intéressés. La conférence a réparti les versements de la façon indiquée plus bas, chaque gouvernement s'engageant à fournir sa quote-part, chaque année, durant une période de cinq ans:

Grande-Bretagne.	£ 9,000
Colonies et protectorats.	8,000
Canada.	2,000
Australie.	2,000
Sud-Africain.	1,200
Nouvelle-Zélande.	1,200
L'Inde.	1,200
Etat Libre d'Irlande.	200
Terre-Neuve	200

£ 25,000

M. GARLAND (Bow River): Quelle est la destination de cet institut, et quel avantage en tire le Canada?

L'hon. M. STEWART: C'est un bureau central qui accorde de la publicité aux ressources minérales de la Grande-Bretagne et des dominions. Il se maintient à Londres.

M. GARLAND (Bow River): Est-ce une espèce de musée?

L'hon. M. STEWART: Tous les minéraux d'un pays y sont exposés. Les visiteurs peuvent donc voir exactement ce que possède chaque dominion.

M. GARLAND (Bow River): En d'autres termes, cela coûte \$12,400 pour satisfaire la curiosité d'un visiteur qui s'y intéressera peut-être?

L'hon. M. STEWART: C'est de l'argent bien placé au seul point de vue de la publicité.

M. BRADY: Toutes les provinces sont-elles représentées individuellement, ou le Canada est-il traité comme un tout?

L'hon. M. STEWART: Comme un tout.

M. FRASER: L'exposition se complète-t-elle par des imprimés?

L'hon. M. STEWART: Oui.

(Le crédit est adopté.)

Division des mines: Pour l'exploitation de la tourbière d'Alfred, Ontario—(Report de crédit, \$45,000.)

Pour payer les frais d'une expédition d'essai du charbon domestique de l'Alberta devant être faite par voie ferrée et par voie des lacs, sous la surveillance de la Commission fédérale du combustible, dans le but de s'assurer s'il est possible de transporter le charbon de l'Alberta en grande quantité avec des appareils modernes de chargement et de déchargement, pourvu qu'un tiers des frais de transport soit assumé par d'autres organismes gouvernementaux, municipaux ou privés, \$80,000.

M. ROSS (Kingston): Sous quel rapport les fonctions de la section des mines du département fédéral et celles du département correspondant dans les provinces sont-elles dissemblables? Y a-t-il répétition inutile? Prenez par exemple la tourbière d'Alfred. Pourquoi ne relève-t-elle pas du département provincial?

L'hon. M. STEWART: Les deux gouvernements ont d'abord entrepris le travail en commun et l'ont continué jusqu'à l'établissement de l'outillage nécessaire à la fabrication de la tourbe. Le gouvernement provincial prête sa coopération, et les deux départements se livrent encore à des expériences communes. Les principales fonctions du service fédéral des mines se rapportent aux trois provinces des Prairies, aux territoires du Nord-Ouest, au Yukon et à la zone ferroviaire en Colombie-Anglaise, tous des terrains absolument rattachés au fédéral. Nous avons accompli un travail considérable, de concert avec le département des mines de la province, toujours avec l'idée d'éliminer le double emploi autant que faire se peut.